

www.e-rara.ch

Chanson spirituelle sur la sainte Cene de nostre Seigneur Jesus Christ

[Lieu de publication non identifié], 1545

Bibliothèque de Genève

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-120199>

Chansons

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

C H A N S O N
CHRESTIENNE ET SPI,
 rituelle faite sur la saincte & sa
 crée Cene de nostre Seigneur
 & vnique Sauueur Ie
 sus Christ.

Premier chef.

IEsus sentant venir sa Pafsion,
 Auec les siens fait celebration
 De la saincte Cene.
 Dont l'erection
 Nous est chose saine
 A saluation.

Doys tu pas estre ayse
 Pouure Homme pecheur
 De prendre à ton ayse
 Christ ton Createur?

En ces mots. Deuant la feste du passage **IE - Iean. 13**
 s v s sachant que son heure estoit venuë, pour pas
 ser de ce monde au Pere: comme ainsi fut qu'il eust
 aymé

aymé les siens qui estoient au monde, il les ayma
iufques à la fin. Et comme le foupper se faisoit. & c.

I I.

Prenant le pain, à ses Apostres dit:
Ce est mon Corps sans aucun cōtredit,
Qui à mort cruelle
Tost se va liurer,

h. 26. a Pour l'Homme fidelle

r. 14. a D'Enfer deliurer.

2. a

Doys tu pas estre ayse.

r. 11. c

En ces mots: Car i'ay receu du Seigneur, ce que
aussi ie vous ay baillé: que le Seigneur I E S V S la
nuyt en laquelle il fut liuré, print du pain: et ayant
rendu graces le rompit & dist. & c.

I I I.

Ayant aussi le Calice en sa main,
Leur dist, cecy est mō sāg pour certain,
Qui ie vous affie

1. 26. a Sera respandu,

r. 14. a Pour de mort à vie

2. a

r. 11. e L'Homme estre rendu.

Doys

Doys tu pas estre ayse
 Pouure Homme pecheur
 De prendre à ton ayse
 Christ ton Createur?

Prenez, mâgez, & beuvez: ce est mon Corps, qui est liuré pour vous: ce est mon sang qui est espan- du pour la remission de voz pechez. CHRIST par ces mots signifie qu'il est nostre: & qu'il est fait vne mesme substance avec nous. Et quand il dit, ce est mon Corps qui est liuré pour vous: ce est mon sang qui est espãdu pour vous, il nous declai- re & enseigne, qu'ilz ne sont pastant siens que no- stres: puis qu'il les a prins & laissez, non pour sa commodité, mais pour l'amour de nous, & pour nostre profit.

I I I I.

Puis que pour nous Iesus Christ s'est
 donné,
 Que le pecheur ne soyt plus estonné
 Pour son malefice,
 Et peché commys:
 Car le sacrifice
 De Christ l'a remys.

Doys tu pas estre ayse. & c.

En

Heb. 5. b
 Heb. 7. c
 Heb. 9.
 iusque
 fin du ch
 Heb. 10
 & d
 Voyez c
 gément
 ditz cha

l.no.a

e.14.d

.9.c.&d

.10.d

En ce chef & es troys ſubſequens conſolation & ioye eſt donnée aux fideles, en la Croix & paſſion de noſtre Seigneur **I E S V S C H R I S T**: & en ce qu'il s'eſt vne fois pour toutes liuré pour nous: & a eſpandu ſon ſang pour nous. Car il a eſté conſtitué & conſacré du Pere Preſtre & pontife a touſ iourmais ſelon l'ordre de Melchizedech, afin qu'il feiſt l'office de Preſtrife eternellement durante & permanente. Ce myſtere auoyt eſté long temps de uant figuré en Melchizedech. Lequel eſtant Roy de Salem, apres qu'il a eſté vne fois introduit Preſtre du Dieu viuant, iamais apres il n'en eſt fait mention: comme s'ileuſt touſiours veſcu ſans fin. Par ceſte ſimilitude **I E S V S C H R I S T** a eſté dit Preſtre ſelon ſon ordre. C'eſt ce que dit l'Apoſtre, que ce grand Preſtre & pontife **C H R I S T**, par le ſacrifice de ſoy meſme, s'eſt apparu vne fois en la conſommation des ſiecles, pour effacer, deſtruyre & abolir le peché. Item. Que la volonté de Dieu a eſté de nous ſanctifier par l'oblation de **I E S V S C H R I S T** faite vne ſeule fois. Ité. Que par vne ſeule oblation il a parfait à perpetuité ceux qui ſanctifiez. Et adiouſte vne ſentence notable: que puis que la remiſſion des pechez eſt vne fois acquiſe, il ne reſte plus oblation aucune. Laiſſons donq' ceſte deteſtable & horrible abomination, que lon n'õme Meſſe. Laquelle les poures aueuglez croyét & maintiēent eſtre ſacrifice, & oblation pour impetrer la remiſſion des pechez contre la parole de Dieu & l'efficace de la mort & Croix de **I E S V S C H R I S T**. Laquelle nous laue & purge de tous noz pechez

pechez & offenses: sans que nous ayõs plus besoing
d'autre sacrifice controuué par Satan, & ses missa-
tiers: qui en font foires & marchez, ny de nouvelle
escorcherie, rotisserie, ou Purgatoyre.

V.

Christ se liurant pour nous à mort
& Croix,
T'a fait tel bien pecheur (si tu le croys)
Que de sa Iustice,
Et propre Vertu,
Par ce Benefice
Il t'a reuestu.

Rom. 1
Psal. 69

Doys tu pas estre ayse.

Noz ames prérent & recueillent de ce sacremēt
vne grande douceur, & fruit de consolation: car
par iceluy nous nous osons prometre assurement
que la Vie eternelle est nostre: & que le Royaume
des Cieux ne nous peut faillir non plus que à I E -
S V S CHRIST mesme.

V I.

Ce qu'estoit tien, il le t'a conferé,
Ce qu'estoit tien, en soy l'a transferé,
Dieu plus ne t'impute
Ton mal & meffait,

Rom. 8
2. Corin
2. Corin

Car

lip. 2. a Car Chriſt le reputé
Pour ſien en effet.

Doys tu pas eſtre ayſe. & c.

ye. 53. b Vrayement iceluy a porté noz langueurs: & ſouſtenu noz douleurs. Or eſtoit il nauré pour noz forfaits: il il a eſté blecé pour noz iniquitez. Voyez le chapitre.

Ce eſt l'eſchange, que IESVS CHRIST de ſa bonté infinie a voulu faire avec nous: qu'en receuant noſtre poureté, il nous a tranſſéré ſes richèſſes: en portant noſtre débilité ſur ſoy, il nous a confermez par ſa vertu: en prenant noſtre mortalité, il à fait ſon immortalité noſtre: en deſcendant en terre, il a fait voye au Ciel: en ſoy faiſant Filz d'Homme, il nous a faits enfans de Dieu.

V I I.

Non qu'en Ieſus fuſt iamais vn peché:
Mais en voyãt l'Hõme tãt empelché,
Il ſe conſtitue
Pour luy ſon debteur.
Puis en ſaiſon deuë
S'en fait bon payeur.

Doys tu pas eſtre ayſe

Pouure

Pouure Homme pecheur,
 De prendre à ton ayse
 Christ ton Createur?

L'auteur en ce chef assigne la raison du precedent: d'autant que par iceluy il a dit, qu'au moyen de l'efficace & vertu de sa Croix nous ne pouuons par noz pechez estre damnez, non plus que **I E - S V S C H R I S T**: car ilz ne sont desia plus nostres, mais siens: selon & suyuant l'eschange cy dessus deduit.

V I I I.

Israël fut de Manne alimenté
 Par quelque temps, & de ce substanté:
 Souz vne figure
 Qu'en vn temps prefix
 Dieu feroyt pasture
 De son propre Filz.

Doys tu pas estre ayse. & c

Les enfans d'Israël mangerent le Man par quarante ans: iusques à ce qu'ilz fussent paruenuz aux fins de la terre de Canaam. Voyez le Chapitre. Exo. 16.e

Or freres ie veux bien que vous sachez que noz 1. Cor. 10.
 Peres ont tous esté souz la nuée: & ont tous man-

B

gé d'une

gé d'une meſme viande ſpirituelle, Et peu apres, Et ces choſes ont eſté exemples & figures pour vous.

Après la conſolation que deuous prendre en la mort & Croix de noſtre Seigneur I E S V S C H R I S T, l'auteur pourſuit la matiere de la Cene, & fait par ce chef briefue deductiō de l'origine d'icelle: laquelle il monſtre auoir eſté figurée en l'ancien teſtament, comme appert par le ſixieſme chapitre d'Exode, & par le dieziesme chapitre de la premiere aux Corinthiens cy deſſus allegué.

I X.

Ores à nous eſt baillé & rendu
 Chriſt le Pain viſ du haut Ciel deſcēdu,
 Qui eſt ſans feintife
 De trop plus haut pris,
 Que cil que Moyle
 Et les ſiens ont pris.

Doys tu pas eſtre ayſe. & c

ean. 6.

Le pain que ie donneray, c'eſt ma chair laquelle ie donneray pour la vie du monde. Au meſme chapitre en ſainct Iean noſtre Seigneur nous dit, que ſa chair eſt veritablemēt viande, & ſon Sang breu uage, deſquelz no^s ſommes repeuz à vie eternelle. Leſquelz mots faut diligemment conſiderer: par ce que

ce que la promesse qui nous est faite en ces mots, le pain que ie donneray & cet, nous enuoye à la croix de IESVS CHRIST:ou elle a esté pleinement verifiée, & entierement accomplie. Car IESVS CHRIST s'est appellé pain de vie, pource qu'il nous auoyt esté donné tel du Pere, & s'est monsté tel, quand s'estant fait participât de nostre humaine mortalité, il nous a aussi faits participās de son immortalité diuine: quand se offrant en sacrifice, il s'est chargé de nostre malediction, pour nous réplir de sa benediction: quand en sa mort il a deuoré & englouty la mort: quand en sa resurrection il a resuscité en gloyre & incorruption nostre chair corruptible: laquelle il auoit vestuë.

X.

Manne le corps seulement nourris,
soit,

Non pas l'esprit, & soudain pourris,
soit:

Mais ceste pasture
Dont Christ nous nourrit,
Touliours sans fin dure,
Et point ne perit.

Doys tu pas estre ayse.

6.d

En verité, en verité, ie vous dy, Moÿſe ne vous a point donné le pain du Ciel: mais mon Pere vous donne le vray Pain du Ciel: car celuy eſt le Pain de Dieu, qui eſt deſcendu du Ciel, & donne vie au monde.

16.d

Moÿſe auſſi leur diſt: nul ne laiſſe d'iceluy iuſques au lédemain: & n'obeyrét point à Moÿſe, mais au cuns en laiſſerét d'icelluy iuſques au lédemain, & vermina des vers, & puyt: dont Moÿſe fut courroucé contre eux.

A la ſimilitude du Pain qui nourrit, ſubſtante, & conſerue la vie de noſtre corps: auſſi le corps de IESVS CHRIST eſt la viande, la nourriture, & conſeruation de noſtre vie ſpirituelle. Et le ſang duquel à la ſimilitude du vin ſpirituellemét nous conſerme, conſorte, recrée, & reſiouit.

X I.

Manger le corps du Seigneur Ieſus
 Chriſt,
 Boy re ſon ſang, ainſi qu'il eſt eſcrit:
 C'eſt fermement croyre
 Que dans noz eſprits
 Chriſt le Roy de gloyre
 Par Foy eſt compris,

Doys

Doys tu pas estre ayse, & c

Plusieurs donc de ses disciples, qui ouyrent ce, Iean. 6.
dirét: ceste parolle est dure, qui la peut ouir? (Et peu
apres) C'est l'Esprit qui viuifie: la chair ne profite
de rien. Les parolles que ie vous dy, sont Esprit
& vie.

Le corps de IESVS CHRIST est fait nostre,
en tant qu'il a esté liuré pour nous: & son sang est
fait nostre, en tant qu'il a esté espendu pour nous:
& cognoistre son corps & son sang auoir esté faitz
nostres en ceste maniere, est posséder tout IESVS
CHRIST crucifié: & estre participans de tous ses
biens. Et auons à tenir & penser en cecy, que le sa-
crement est vne chose spirituelle: par lequel nostre
Seigneur n'a pas voulu repaistre noz ventres, mais
noz ames. Et y cerchons IESVS CHRIST, non
pas pour nostre corps, ny ainsi que par noz sens
charnelz il peut estre compris, mais tellement que
l'ame le se voye presentement donné & offert. En
somme cote ntons nous de l'auoir spirituellemét:
car ainsi nous l'aurons pour Vie, ce qui est auoir re-
ceü tout le fruit qu'on peut receuoir du sacrement.

X I I.

Mangez ce corps, (disoyt le Sei-
gneur doux)

B 3 Prenez

22.b Prenez l'hanap, & beuez mon sang
 tous,
 Faifans la memoire
 Et reduction
 De ma mort notoire,
 Et ma passion.

Doys tu pas estre ayse
 Pouure Homme pecheur,
 De prendre à ton ayse
 Christ ton Createur?

or.11.e Prenez, mangez, ce est mon corps, qui est liuré
 pour vous: faites cecy en memoire de moy.

Quand nostre Seigneur donna l'institution de
 ce sacrement à ses Apostres, il leur commanda de
 le faire ainsi en la memoire de foy. Ce que saint
 Paul interprete annoncer la mort du Seigneur,
 vaut autant que publiquement, & tous ensemble,
 comme d'une bouche euidentement confesser tou
 te nostre fiance de vie & de salut estre en la mort
 du Seigneur: afin que par nostre confession nous
 le glorifions: & par nostre exemple exhortions les
 autres de luy donner mesme gloire. Et en ce voyés
 ou tend le but du sacrement: c'est assauoyr de nous
 exercer en la memoire de la mort de I E S V S
 C H R I S T. Laquelle mort nous cognoissons par
 la manducation spirituelle de son corps, qui se fait
 par Foy: nous estre pleine, certaine, & eternelle vie.

Prendre son corps & son Sang aual
 ler,
 C'est viue Foy qui là nous fait aller,
 Et nous fait apprendre
 Ce que ne pourroyt
 Tout Homme comprendre,
 Si la Foy n'auoyt.
 Doys tu pas estre ayse.&c.

En cest endroit faut retenir, que par le signe bail
 lé en la Cene, la substance de la chair de I E-
 S V S C H R I S T, & mesme son corps nous est don
 né en verité. Car si quelqu'un ne vouloyt appeler
 Dieu trôpeur, il n'osera pas dire: qu'un signe vain
 & vuide soit proposé par luy. Parquoy puis le Sei-
 gneur nous represente au vray la participation de
 son corps sous la fractiô du pain: il n'ya nulle dou
 te, qu'il ne la baille quât & quât. Et tel & si grât be
 nefice no^o eslargist le Seigneur I E S V S C H R I S T
 par son saint Esprit, par lequel no^o sommes vniz
 ensemble, & est comme canal & cõduit, par lequel
 tout ce que C H R I S T est, & possède, descend iuf-
 ques à nous. Car si nous apperceuons à l'oeil que le
 Soleil luyfant sur la terre, enuoye par ses raiz
 aucunement sa substance, pour engendrer,
 nourrir, & vegeter les fruits d'icelle. Pour

pourquoy la lueur & illumination de l'Esprit de Ieſus Chriſt ſeroyt elle moindre, pour nous apporter la cōmunication de ſa Chair & de ſon ſang? Veritabemēt vne telle cōmunication de ſon corps & de ſon ſāg nous teſtifie le Seigneur en ſa Cene, & de fait l'offre & le baille à tous ceux qui recoyuēt ce cōuiue ſpirituel, combien qu'il n'y ayt que les ſeulz fidelles qui en participent, en tāt que par vraye foy, ilz ſe rendent dignes d'auoyr iouyſſance d'un tel benefice. A laquelle Foy l'auteur par ce chef renuoye toute perſonne fidelle: d'autant que par icelle le Seigneur par ſon ſainct Esprit, donne l'intelligence de la vraye manducation de ſon corps en la Cene: ce qui ne ſe peut par parolles exprimer, ny meſme par le ſeul Esprit de l'Homme comprendre ſans icelle Foy: à laquelle l'auteur ſtimule les Lecteurs, pour laquelle obtenir faut foy humilier par Orayſon deuāt Dieu: & ſe mettre en tout hors de ſoy, c'eſt à dire deſpouiller toute cogitatiō charnelle. Alors nous cognoiſtrons par le ſainct Esprit la vraye manducation du corps de I E S V S C H R I S T: & la participation que nous auons en ſa chair & en ſon ſang par ſa ſaincte Cene.

X I I I I.

Mais ne ſaillōs hors du diuin ſentier:
Et ne penſons qu'il ſoit là tout entier,
Il laiſſa la terre,
Et pour verité

Au

Au Ciel il print erre
Estant suscité.

Doys tu pas estre ayse. &c.

Par ce chef & les deux autres subsequés l'auteur retire les lecteurs del'ydolatrie commune: & à laquelle on voyt la plus grande partie du monde chopper: & y estre miserablement abifinée.

Hommes de Galilée pourquoy vous arrestez vous, regardans au Ciel? cestuy **I E S V S**, qui est eslé ué d'auec vous au Ciel, viendra ainsi que vous l'auez veu aller au Ciel. Actes. 1

Pour abolir les folles resueries & damnables inuentions forgées par les ministres de Satan touchant la presence locale du corps de **I E S V S C H R I S T**: lequel ilz disent & attellent au simple peuple consister en presence locale & attouchemēt & pour obuier à cest erreur, faut tenir pour certain & indubitable, que comme **I E S V S C H R I S T** a vestu & prins nostre vraye chair, quand il est nay de la Vierge: & comme il a souffert en nostre vraye chair, quand il a satisfait pour nous: ainsi en resuscitant il a receu & reprins nostre vraye & celle mesme chair: & à son Ascension l'a trāsportée au Ciel. Et ceste est nostre esperance, que nous resusciterōs & irons au Ciel, d'autant que **I E S V S C H R I S T** est resuscité & y est monté. Or ceste est la perpetuelle verité d'un corps, qu'il soit contenu en lieu: qu'il
ayt

ayt ſes certaines meſures, qu'il ayt ſa forme viſible.
 Ce que le Seigneur a teſtifié par ces parolles, quand
 il le donnoyt à ſes diſciples le iour deuant qu'il touſ
 friſt. Partant faut nyer pleinement la reſurrection
 de la chair, ou confeſſer que quãd elle aura eſté re-
 ſuſcitée: elle fera encore chair, laquelle en cela dif-
 fere de l'eſprit, qu'elle eſt cõpriſe en eſpace de lieu,
 qu'elle eſt veuë, & qu'on la touche. Car à qui per-
 ſuaderont ces mèlongiers & enfans de Satan noz
 corps deſuoir eſtre infiniz, apres qu'ilz ſeront re-
 ceuz en la gloyre & immortalité ceſte? Or eſt il
 ainſi, teſmoing Sainct Paul, qu'ilz ſeront transfor-
 mez pour eſtre ſemblables au corps glorieux du Sei-
 gneur. Parquoy qu'ilz ne attribuēt point au corps
 glorieux de CHRIST d'eſtre en pluſieurs lieux,
 & n'eſtre compris en nulle eſpace: ſinon qu'ilz en
 veullent autant confeſſer des noſtres: ce que nul (cõ-
 me ic penſe) ne confeſſeroit. Nous tenons pour veri-
 té irrefragable que tout ce qui a pleu à la puiffance
 de Dieu, a eſté fait. Or il luy a pleu que I E S V S
 CHRIST feut fait ſemblable à ſes freres en toutes
 choſes, excepté peché. Mais ilz diſent: ne fera pas
 Dieu qu'un meſme corps occupe pluſieurs & di-
 uers lieux? qu'il n'ayt point de forme ny meſure au-
 cune? Ces infenſez qui demãdent à la puiffance de
 Dieu, qu'elle face qu'un corps ſoyt enſemblément
 corps & non corps: font autant cõme ſi lon requē-
 royt qu'elle feit la lumiere eſtre enſemblément lu-
 miere & tenebres. Mais elle veut la lumiere eſtre lu-
 miere: les tenebres eſtre tenebres, vn corps eſtre
 corps. Or ceſte eſt la condition du corps, qu'il con-
 ſiſte

fiste en vn lieu certain en sa propre & certaine mesure, & en sa forme. En celle condition I E S V S C H R I S T a prins corps: auquel certes il a donné incorruption & gloire: mais il ne luy a point osté sa nature & sa verité. Car le tesmoignage de l'écriture est clair & euident, qu'il est monté au Ciel: dont il doyt ainsi reuenir comme, on l'a veu monter.

X V.

Iamais ca bas Christ en corps ne
viendra, Matth. 1
Tant que iuger tous humains con, Marc. 1
uiendra. Luc. 1

Alors la presence
Du corps glorieux
En magnificence
Verrons de noz yeux.

Doys tu pas estre ayse.

Combien que le Seigneur ayt trāsporté de nous sa chair, & soyt en corps monté au Ciel: neātmoins il est seāt à la dextre de son Pere: c'est à dire qu'il reigne en la puifsāce, maiesié, & gloire du Pere. Ce reigne n'est point limité en aucunes espaces de lieux,

&

& n'eſt point determiné en aucunes meſures, que
 I E S V S C H R I S T ne monſtre ſa vertu par tout
 ou il luy plaît, au Ciel & en la terre: qu'il ne ſe de-
 clare preſent par puissance & vertu, qu'il n'aſſiſte
 to ſiours aux ſiens, viue en eux, les ſonſtienne, les
 conferme, leur donne vigueur, & leur ſerue: nō pas
 moins, que ſ'il eſtoyt preſent corporellement. En
 ſomme qu'il ne les nourriſſe de ſon propre corps:
 duquel il fait decouler la participation en eux par
 la vertu de ſon Eſprit. Ceſte eſt la preſence du
 corps que requiert le Sacrement: laquelle nous y di-
 ſons eſtre & apparoiſtre en ſi grande vertu & effi-
 cace, que non ſeulement elle apporte à noz ames
 vne indubitable confiance de la vie eternelle: mais
 auſſi elle nous red certains & aſſeurez de l'immor-
 talité de noſtre chair: laquelle deſia vient à eſtre vi-
 uifiée par la chair de I E S V S C H R I S T immortel
 le, & communique en quelque maniere à ſon im-
 mortalité.

X V I.

Laiſſons là donc ces maudits bat-
 teleurs,
 Sorciers, trompeurs & charmeurs cau-
 telex:
 Et ces cabaliſtes
 Forgeans Dieu nouveau,

Par

Par leurs exorcismes

Trompans le troupeau.

Doys tu pas estre ayse
 Pouure Homme pecheur,
 De prendre à ton ayse
 Christ ton Createur?

Puis que l'escriture nous a diligemment expliqué l'Ascension de IESVS CHRIST: par laquelle il a retyré de nostre veüe la presence' de son corps, & aussi sa conuersation, pour nous oster toute charnelle pensée de luy: & touteffoys & quantes qu'elle fait mention de IESVS CHRIST: elle nous admoneste d'esleuer noz esprits en haut, & de le chercher au Ciel seant à la dextre du Pere. Parquoy ceux qui ont controuué l'adoration du sacrement, ilz l'ont songée d'eux mesmes outre l'escriture, en laquelle il ne s'en peut montrer vn mot ce qui n'eut point esté oublié, si elle eut esté agreable à Dieu. Et pourtant ilz ont mesprisé Dieu: lequel ne deffend pas moins d'adiouster à son escripture, que d'en rien oster, & en se forgeāt vn Dieu à leur plaisir & volonté, ilz ont delaisé le Dieu viuant: par ce qu'ilz ont adoré les dons au lieu du donateur mesme. En quoy ilz ont doublement failly. car l'honneur a esté rauy à Dieu, pour le transférer à la creature. Et Dieu aussi a esté deshonoré en ce, qu'on a pollü & prophané son don & benefice: quand de son sainct Sacrement on a fait vn
 Idole

Collof. 3

Deuter. 1

idole tres execrable. Nous au contraire, afin que ne tombions en meſme foſſe, fichons entierement noz oreilles, noz yeux, noz cueurs, noz pées, et noz langues en la treſſacrée doctrine de Dieu: car elle eſt l'eſcolle du ſainct Eſprit tres bon maistre: en laquelle on proffite tellement qu'il n'eſt meſtier d'y rien adiouſter d'ailleurs: & eſt à ignorer volütiers, tout ce qu'en icellen'eſt point enſeigné. Crucifiõs noz membres de pechez, eſtans vrais adorateurs adorans le Pere en eſprit & verité: non en choſes viſibles ny en vmbres: ne croyãs plus à ces dannez & mauditiz antechriſtz, & rafez ſacrificateurs, qui decoyent les ſimples brebis de I E S V S C H R I S T: & leur font à croire, que par prononciations, croix, ſoufflemens, ſignes, mines, chimagrées, tourdions, battelleries, & tours de paſſe paſſe de nigromãciens & enchâteurs: que I E S V S C H R I S T deſcend corporellement dedãs le pain ſans leuain: & que par la vertu & efficace de leurs parolles & intentiõs que le pain ne ſoyt plus pain: ny leuin, vin. A quoy ſouſtenir & deffendre ilz ne ſont point munys de la parolle de Dieu: mais des armes de leur pere de menſonge Satan: qui ſont priſons, bãniffemens, perſecutions, croix, fuſtigatiõs, feux, & finalement la mort. Toutefois quelque manteau playſant, & belle apparence qu'ayt ceſte idole: & tãt ſoit elle bien plantée & maintenue par ces en greſſez & tonduz, ne ſe pourra faire: que ceſte tran chante coignée, c'eſt à dire la parolle de Dieu viue, ne l'abbateius, & mette bas.

X V I I.

Conuenons tous en louable vnité,
 Ayans en nous Chrestienne Charité,
 Pour en ce Conuiuie
 De pain & de vin
 Manger la chair viue
 Du Roy souuerain.

Doys tu pas estre ayse
 Pouure Homme pecheur,
 De prendre à ton ayse
 Christ ton Createur?

Nostre Seigneur par sa sainte Cene nous com-
 munique son corps: lequel est entierement fait vn
 avec nous, & nous avec luy. Or puis qu'il n'a qu'un
 corps, duquel il nous fait tous participans, il faut
 necessairement que par ceste participation nous
 foyons faits aussi tous ensemble vn corps, laquelle
 vnité nous est representée par le pain, qui nous
 est offert pour sacrement. Car comme il est fait de
 plusieurs grains de bled, qui y sont tellement
 meslez & confuz ensemble, qu'on ne pour-
 royt discerner, ne separer l'un d'avec l'autre:
 en ceste maniere nous deuous aussi estre
 par

par accord de voluntee tellement conioints & af-
semblez entre nous: qu'il n'y ayt aucune noyſe ne
diuiſion. ſainct Auguſtin a ſouuent appellé ce ſa-
crement lien de Charité. Car il n'y a aguillon qui
foyt plus piquant à nous inciter d'auoir mutuelle
Charité entre nous: que quād I E S V S C H R I S T
en ſe donnant à nous, non ſeulement nous cōue
& nous monſtre par ſon exemple, que nous nous
donnions & expoſiōs mutuellement les vns pour
les autres: mais d'autant qu'il ſe fait cōmun à tous,
il nous fait auſſi vrayement eſtre tous vn en luy.

X V I I I.

Freres & Soeurs layſſons hayne &
courroux.

Cōformōs nous à Ieſus noſtre Eſpoux,
Qui eſt le ſigne ample,
De ce ie ſuis ſeur:
Et le vray exemple
De toute douceur.

Doys tu pas eſtre ayle.

Nous auons beaucoup proffité au Sacrement, ſi
ceſte cognoiſſance eſt engrauee & imprimée de-
dans noz cueurs. que nul des freres ne peut eſtre de
nous bleſſé, diffamé, moqué, meſpriſé, ou en aucu
ne maniere offeſſé, que enſemblement nous ne
bleſſions

blesions, diffamions, moquions, mesprisions, ou
 offenses en luy IESVS CHRIST: que ne pou-
 uons auoir discord ne diuision avec noz freres,
 que ne discordions & soyons diuisez de IESVS
 CHRIST: que IESVS CHRIST ne peut estre
 aymé de nous, que nous ne l'aymiôs en noz freres.

XIX.

Christ le pain vif par ce cõuiue exquis
 A tous croyans le haut Ciel a conquis,
 Et tout vray fidelle
 En Foy bien instruit,
 A vie eternelle
 Ce pain le conduit.

Doys tu pas estre ayse. &c.

Le but de ce sacrement comme il est monstré cy Sus au d
 dessus est de nous exercer en la memoire de la pas- ziesme c
 sion & mort de IESVS CHRIST. Pourtant quãd
 il donnoit l'institution de ce sacrement à ses Apo-
 stres, il leur commanda de le faire ainsi en la me-
 moire de foy. Ce que saint Paul interprete annon-
 cer la mort du Seigneur iusques a ce qu'il viendra 1. Cor. 11
 au iugement, n'est autre chose sinon que nous de-
 clarions par confession de bouche, ce que nostre
 Foy a recogneu au sacrement: c'est assauoyr que la
 mort de IESVS CHRIST est nostre vie.

e O Iesus Christ vray aigneau & diuin,
 Tu nous as mis hors de la forte main,
 Et du grief seruaige
 12. b De Pharao Roy,
 Dont tu es passage
 De nouvelle loy.

Doys tu pas estre ayse.

12. b Je passeray ausi ceste nuyt parmy la terre d'E-
 gipte & frapperay tous les premiers naiz de ladite
 terre d'Egipte.

Nostre Seigneur IESVS CHRIST, qui est l'ai-
 gneau de Dieu, & l'abrogatiõ de la Loy Mosaique,
 (au lieu de l'aigneau que les enfans d'Israël man-
 geoyent en commemoration du passage de l'ange,
 (qui tua les premiers naiz d'Egipte) se liurant à la
 Croix pour nous, nous a delaisé pour derniere or-
 donnance sa saincte & sacrée Cene: en laquelle il
 nous donne son corps à manger & son sang à boy-
 re. Par la vertu & efficace de laquelle mādication
 tout vray Chrestien & fidelle au moyen du meri-
 te de sa Croix & soy confiant pleinemēt sur icelle,
 est mys hors de la captiuité & seruitude du Pharao
 spirituel: & fait veritablement passage de mort à
 vie eternelle.

F I N.